

sion et demande qu'il soit permis à M. Geo. Meunier, boucher et locataire du marché Saint-Jean-Baptiste, de prendre M. W.-J. Johnston comme associé.

M. Meunier, aussi présent, produit à ce sujet un acte de société.

Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est *Résolu*: De permettre à M. Meunier de prendre M. W.-J. Johnston comme associé et que le bail soit signé en conséquence.

3.—Soumise et lue une lettre de M. P. Seybold demandant de louer les étaux de boucher Nos 12 et 13 dans le marché Saint-Antoine, à raison de \$4.00 par semaine.

Le surintendant déclarant que les étaux en question ont été mis en location, il est

*Résolu*: D'acquiescer à cette demande.

4.—Soumise et lue une lettre, datée du 12 janvier courant, de la part de M. J.-O. Labrèche, locataire de l'étal à légumes No 17 de l'extérieur du marché Saint-Antoine, demandant la permission de résilier son bail.

*Résolu*: Que cette résiliation soit reçue et acceptée.

—Sont également reçues et lues les soumissions suivantes pour la location de l'étal en question, savoir:

J. Lopresti, offrant \$5 par semaine.

T. Lauzon, offrant \$3.25 par semaine.

A. Joltt, offrant \$3.25 par semaine.

H. Deslauriers, offrant \$2.25 par semaine.

John Magna, aux conditions ordinaires.

Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est

*Résolu*: Que la soumission de M. Lopresti soit acceptée aux prix et conditions spécifiés.

5.—Soumise et lue une lettre de M. l'échevin Eug. Guay, remerciant cette Commission des marques de sympathies qui lui ont été offertes à l'occasion du décès de son frère, M. Césaire Guay.

*Résolu*: Que cette lettre soit reçue et déposée aux archives.

*Adjournement.*

A. LEBLANC,  
Secrétaire.

ed that Mr. Geo. Meunier, butcher and tenant in St. Jean-Baptiste Market, be allowed to take Mr. W. J. Johnston as a partner.

Mr. Meunier who was present at the meeting submitted a deed of partnership.

On motion of Ald. Martin, it was

*Resolved*: That Mr. Meunier be allowed to take Mr. W. J. Johnston in partnership and that the lease be signed accordingly.

3.—Submitted and read a letter from Mr. Seybold asking leave to rent butcher stalls Nos. 12 and 13 in St. Antoine Market, at \$4.00 a week.

The superintendent stating that the two stalls were offered to let, it was

*Resolved*: To grant said request.

4.—Submitted and read a letter, dated the 12th of January instant, from Mr. J. O. Labrèche, tenant of vegetable stall No. 17, outside of St. Antoine market, asking permission to annul his lease.

*Resolved*: That said request be received and accepted.

Were also submitted and read tenders from the following parties for the renting of the stall in question, to wit:

J. Lopresti, offering \$5 a week.

T. Lauzon, offering \$3.25 a week.

A. Joltt, offering \$3.25 a week.

H. Deslauriers, offering \$2.25 a week.

John Magna, offering the ordinary conditions.

On motion of Ald. Bumbray, it was

*Resolved*: That Mr. Lopresti's tender be accepted at the price and conditions specified.

5.—Submitted and read a letter from Ald. Guay thanking the Committee for sympathies extended on the occasion of the demise of Mr. Césaire Guay, his brother.

*Resolved*: That the said letter be received and filed of record.

*Adjourned.*

A. LEBLANC,  
Secretary.



## Egouts

### A VIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour les égouts construits dans les rues sous-mentionnées dans la Ville de Montréal, à savoir:

AVE BAGG.—De la rue Mitcheson vers l'Ouest.

BREBEUF.—De l'extrémité du drain actuel en allant à la rue St-Grégoire.

CARDINAL.—De la rue Gilford à l'avenue Laurier.

AVENUE DES CEDRES.—Du chemin de la Côte-des-Neiges vers l'Est.

ELM.—De la rue Ontario à la rue Forsythe.

GILFORD.—De la rue Chambord vers l'Ouest.

GILFORD.—De la rue Cardinal à l'avenue Papineau.

AVE LABELLE.—De la rue Rachel vers le Nord.

MARQUETTE.—De la rue Gilford à l'avenue Laurier.

MITCHESON.—Au nord de la rue Marie-Anne à l'avenue Mont-Royal.

SELKIRK.—Du chemin de la Côte-des-Neiges vers l'Ouest.

SHERBROOKE.—De la rue Guy vers la rue Simpson.

sont complétés, et les rôles sont maintenant déposés au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné à son bureau dans les dix jours de cette date sans autre avis.

W. ROBB,  
Trésorier de la Cité.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ,  
HÔTEL DE VILLE,  
Montréal, 17 janvier 1908.



## Sewers

### NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Special Rolls of Assessment for the construction of sewers in the under-mentioned streets or sections of streets, viz.:

BAGG AVE.—From Mitcheson westward.

BREBEUF.—From end of existing drain to St. Grégoire street.

CARDINAL.—From Gilford to Laurier Avenue.

CEDAR AVE.—From Côte des Neiges Road eastward.

ELM.—From Ontario street to Forsythe street.

GILFORD.—From Chambord westward.

GILFORD.—From Cardinal street to Papineau Avenue.

LABELLE AVE.—From Rachel street northward.

MARQUETTE.—From Gilford to Laurier Avenue.

MITCHESON.—North of Mary Ann street to Mount Royal.

SELKIRK AVE.—From Côte des Neiges Road westward.

SHERBROOKE.—From Guy street towards Simpson st.

in the City of Montreal, are completed and are now deposited in the office of the undersigned, in the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment, are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within ten days from this date, without further notice.

W. ROBB,  
City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,  
CITY HALL,  
Montreal, 17 January, 1908.